



# Autoroute Cas res-toulouse

Comité de suivi du 12 mai 2011



# Comité de suivi

## Réunion du 12 mai 2011

- 1. Rappel de l'objet et des modalités de la concertation**
- 2. La concertation depuis la réunion du comité de suivi du 14 février 2011**
- 3. Présentation du projet de bilan de la concertation**
  - a. Aspects généraux
  - b. Synthèse par secteurs
- 4. Prochaines étapes**

# 1

## **Rappel de l'objet et des modalités de la concertation**



# Objectifs et modalités de la concertation sur les fuseaux



Rencontres  
intercommunales  
avec les élus

Comité  
de suivi

Echanges avec les  
acteurs du territoire



Permanences de  
proximité avec le  
public

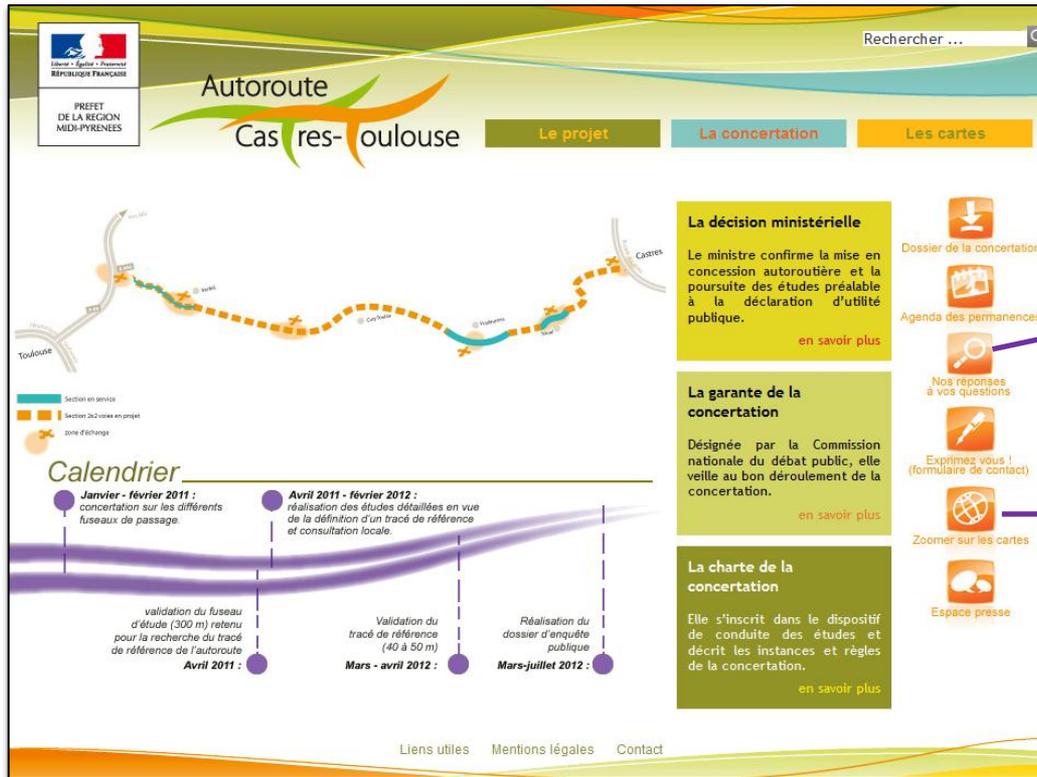
**Objectifs de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation :**

- les fuseaux de passage ;
- le positionnement potentiel des échangeurs et leurs fonctionnalités ;
- les principes du système de péage.

# **Rappel du dispositif et des outils dédiés à la concertation**

- **Dossier de la concertation**
  - **Site internet**
  - **Annonce modalités par communiqué de presse**
  - **Présentation Powerpoint**
  - **Insertions publicitaires dans la presse locale et régionale**
  - **Dépliant-invitation distribué dans 37 000 boites aux lettres**
  - **Affiche-poster 80x120 dans les mairies**
  - **Registres en mairies**
- 

# Le site internet (statistiques au 30 avril)



**693 clics**  
(en ligne seulement depuis le 1<sup>er</sup> mars)

**2 032 clics**  
dont :  
1 249 sur les cartes du secteur 2  
et  
1 178 sur les cartes du secteur 3

## Tableau de bord général :

- Nombre de visiteurs uniques : **3 420**
- Nombre de visites : **5 575**
- Nombre total de pages vues : **30 606**
- Nombre de pages vues par visite : **5,49**
- Temps moyen passé sur le site : **4'54**

# La concertation avec les élus

**SECTEUR 2**  
**VERFEIL** - mercredi 19 janvier  
29 élus présents

**SECTEUR 4**  
**SOUAL** - lundi 17 janvier  
(20 élus présents)

**SECTEUR 1**  
**CASTELMAUROU**  
lundi 24 janvier  
(11 élus présents)

**SECTEUR 3**  
**CUQ-TOULZA** - mardi 18 janvier  
(31 élus présents)

**SECTEUR 5**  
**CAMBOUNET-SUR-LE-SOR**  
mardi 25 janvier  
(21 élus présents)



# 2

**La concertation depuis la réunion  
du comité de suivi du 14 février 2011**

# La concertation depuis le comité de suivi du 14 février

- **Des réunions avec les élus**
  - (P.m) Le Cabanial (CC Cœur Lauragais) : 8/02
  - Cuq-Toulza : les 21 février ,15 avril et 3 mai
  - Maurens-Scopont : 3 mars et 5 avril
  - Le Faget et Loubens-Lauragais : 5 avril
  - Secteur 3 - Sous-préfecture de Castres : 8 avril
  - Echanges sur les questions de trafic local (CETE du sud-ouest)
- **Des réunions techniques complémentaires avec les services de l'Etat**
  - ONEMA, DDT de la Haute-Garonne et du Tarn : enjeux écologiques et risques d'inondation
  - SDAP : sensibilités des monuments classés
  - DAC Sud : contraintes/servitudes aéronautiques
- **Une étude agricole complémentaire**
  - Définition d'une zone de moindre impact sur les terres agricoles dans le secteur 2 - Maurens-Scopont (Chambres départementales d'agriculture du Tarn et de la Haute-Garonne).
- **Des notes techniques complémentaires**
  - Adaptations des fuseaux sur les secteurs 2 et 3 (contournement du château de Scopont) et secteur 3 (contournement de Cuq-Toulza)
- **Des réponses aux questions thématiques**
  - Mise en ligne sur le site internet

# 3a

**Présentation du projet de bilan de la concertation**  
**ASPECTS GÉNÉRAUX**



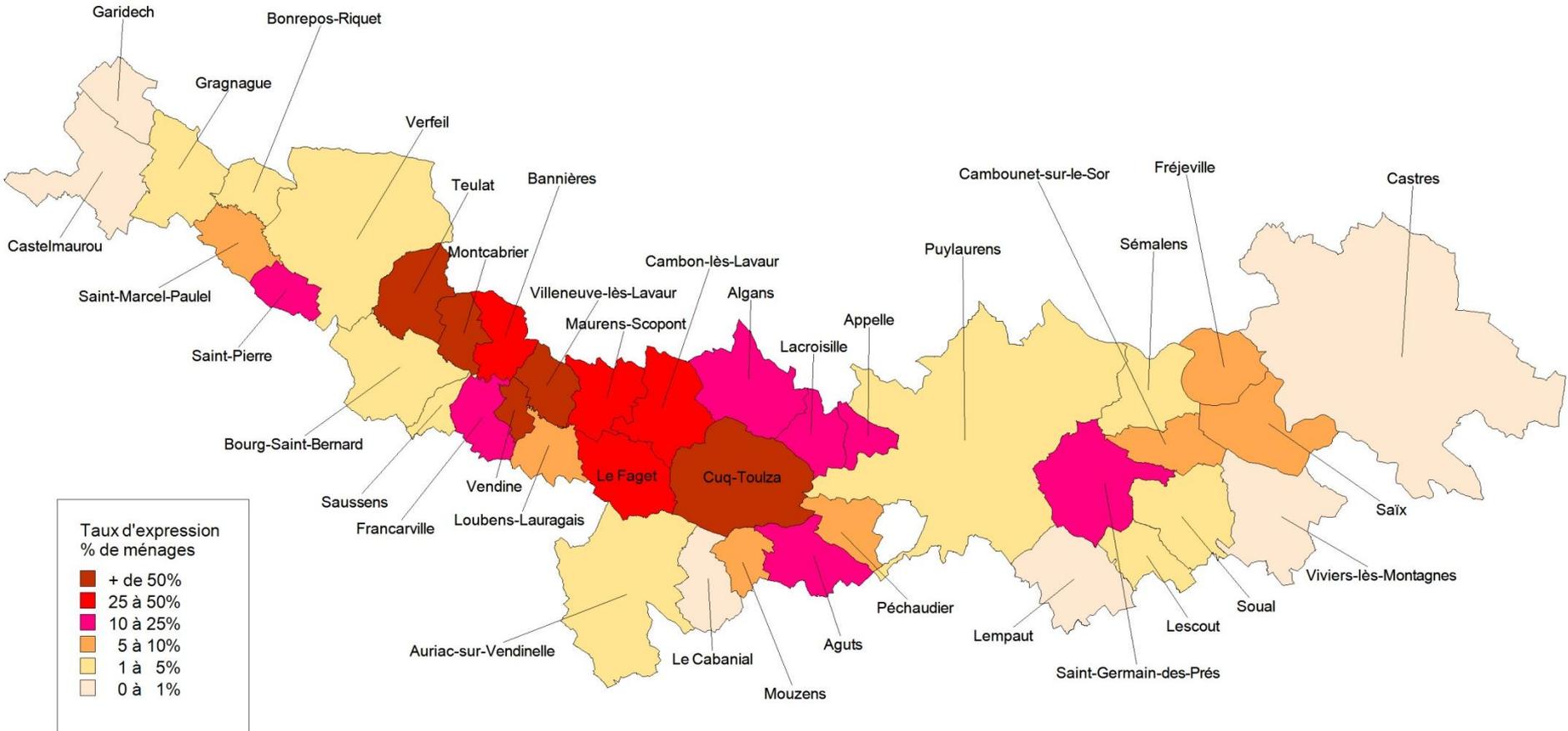
# Expression du public : le bilan quantitatif



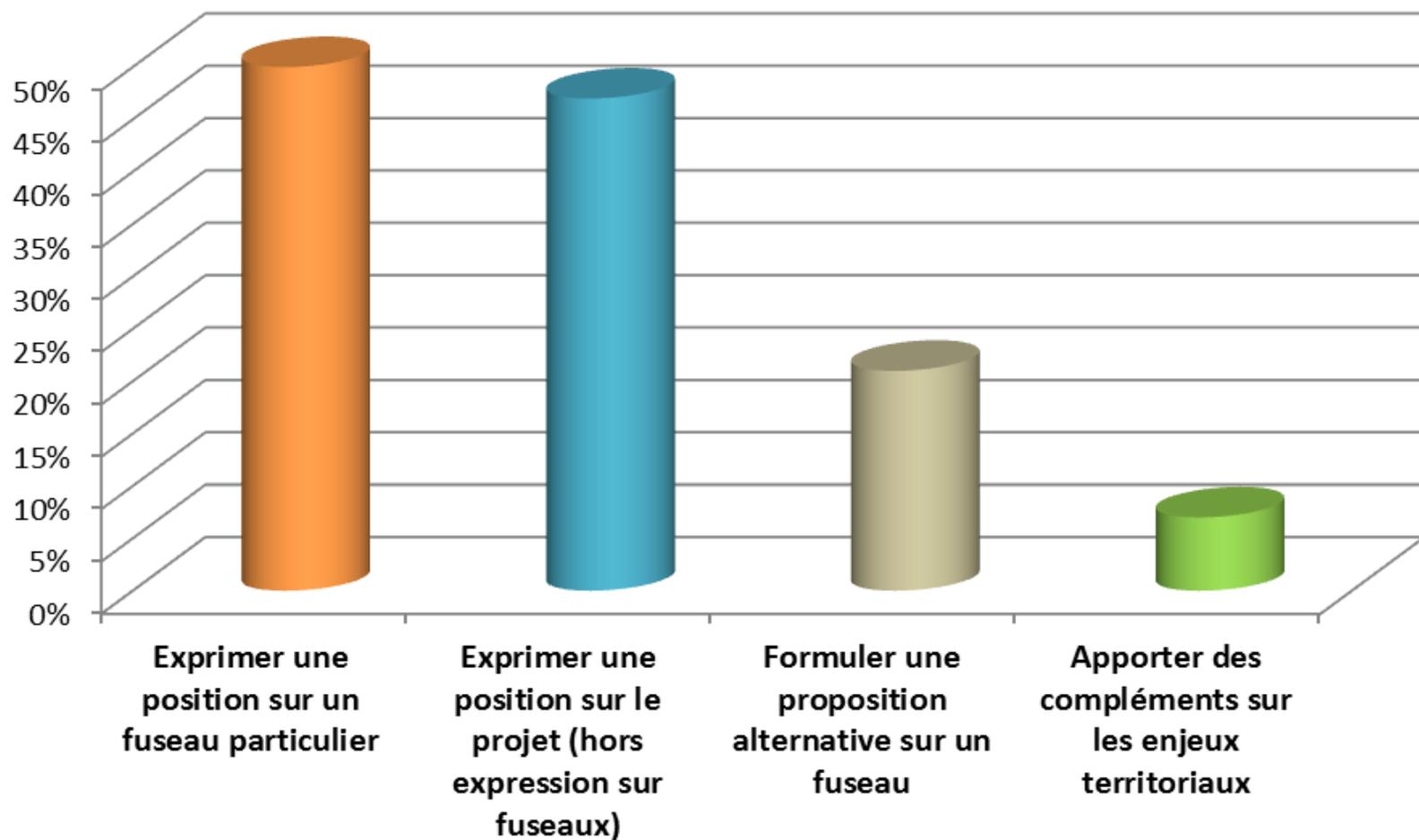
Modes de contacts	Nombre	%
Permanences (contact personnel)	225	25%
Permanences (annotation sur registre)	94	10%
Registres en mairie	319	36%
Mail	260	29%
<b>Total</b>	<b>898</b>	<b>100 %</b>

Permanences	Entretiens	Simple information
CASTRES le 31 janvier	22	21
TEULAT le 1 <sup>er</sup> février	18	19
LE FAGET le 2 février	31	27
SAINT-GERMAIN-DES-PRES le 3 février	32	11
CUQ-TOULZA le 4 février	33	15
SAIX le 7 février	29	20
PUYLAURENS le 8 février	22	9
VERFEIL le 9 février	25	14
GRAGNAGUE le 10 février	13	1
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>137</b>

# Un taux d'expression très variable selon les communes



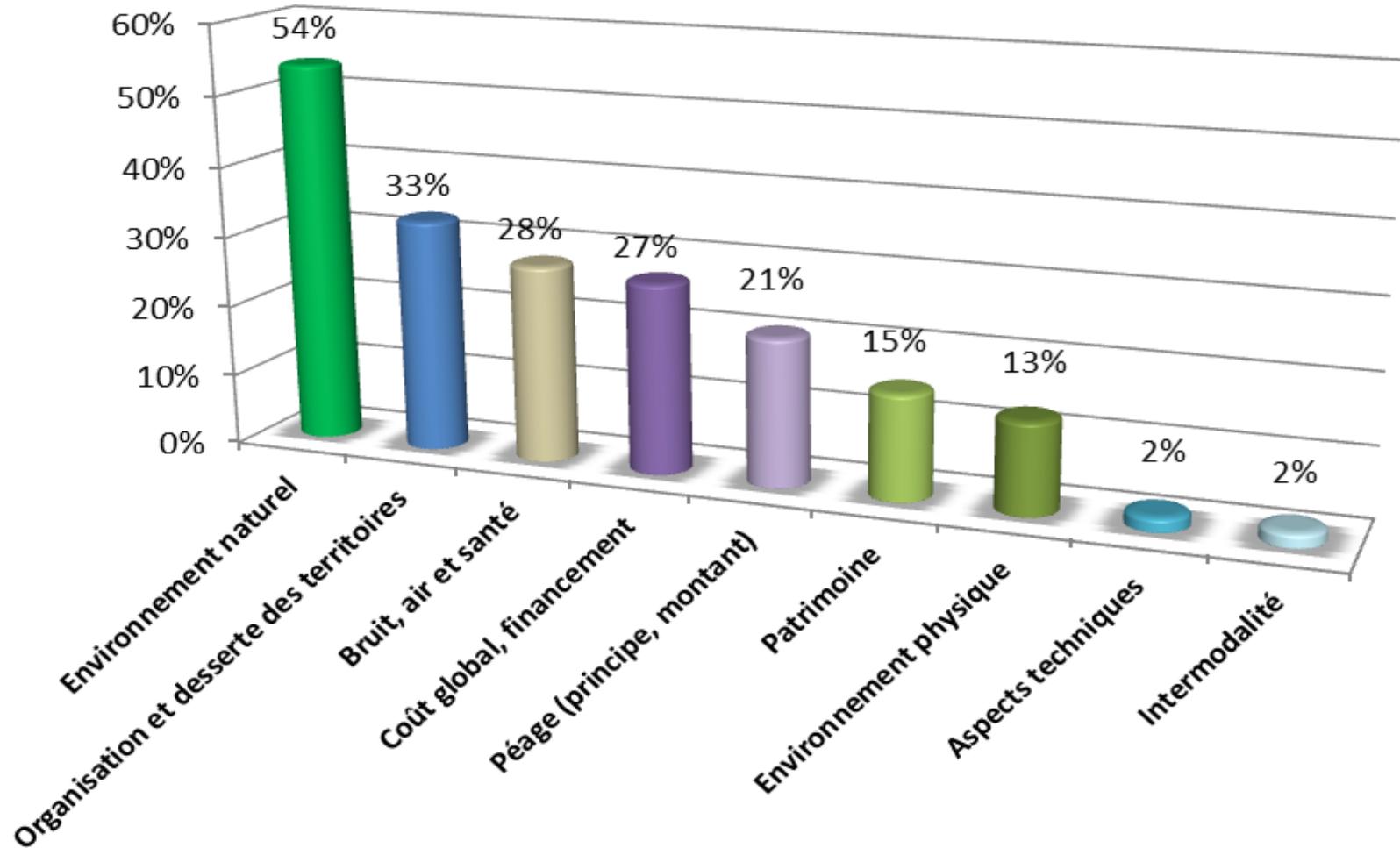
## Les objectifs poursuivis par les participants



# Les thèmes d'intérêt particuliers abordés par le public

Foncier (agricole)	24%	<b>87 %</b>
Foncier (activités)	5%	
Foncier (particulier)	58%	
Servitudes (agricoles)	18%	<b>24 %</b>
Servitudes (activités)	5%	
Servitudes (particulier)	1%	
Cadre de vie (nuisance, bruit, air, ..)	31%	<b>43 %</b>
Cadre de vie (paysage)	12%	

# Les thèmes d'intérêt général abordés par le public



# Les pétitions

- **Terres et coteaux du Lauragais**
- **La Coulée verte**
- **Mairie de Teulat**
- **Association de défense de l'environnement et des habitants du canton de Cuq Toulza**
- **Commune de Bannières**
- **Commission consultative pour le développement durable de la commune de Gragnague**
- **Sauvegarde de Maurens Scopont et de ses habitants**
- **Pas d'autoroute à Cuq Toulza**
- **Contre le fuseau 2B (Commune de Saint-Pierre)**

# Les réponses aux questions d'ordre général : des fiches techniques mises en ligne

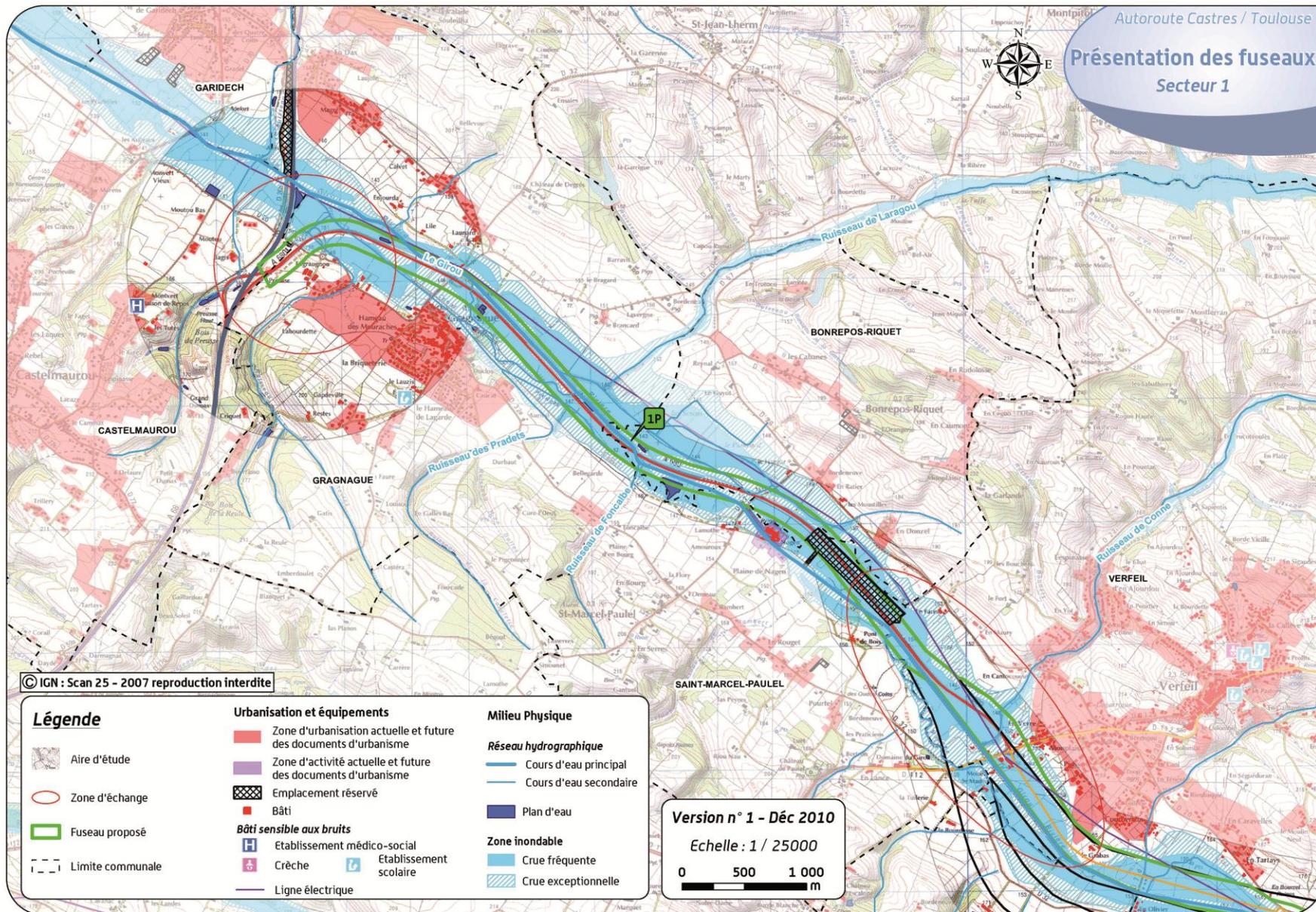
- *Qu'est-ce que le fuseau pressenti ? Pourquoi ?*
- *Que deviendra la déviation de Verfeil ?*
- *Quand connaîtra-t-on le tracé définitif ?*
- *Quelle méthode d'évaluation des différents fuseaux, notamment sur le plan environnemental ?*
- *Pourquoi n'ai-je pas reçu le dépliant d'invitation à participer aux permanences ?*
- *Pourquoi « privatiser » les déviations déjà existantes de Soual et de Puylaurens, qui ont été financées sur fonds publics, et donc indirectement payées par les contribuables ?*
- *Pourquoi un montant du péage si élevé surtout si on le compare au coût actuel du trajet Albi Toulouse ?*
- *Pourquoi ne pas aménager la route existante ?*
- *Pourquoi le débat public s'arrêtait à Verfeil alors que la concertation va jusqu'à l'autoroute A68 ?*
- *Pouvez-vous préciser dès maintenant la politique d'expropriation et notamment la distance retenue par rapport à l'autoroute ?*
- *Quelles sont les dispositions envisagées pour préserver la base de loisirs de la Communauté de communes Sor et Agoût dans le cas du choix du fuseau 5P ?*
- *Pourquoi l'échangeur de la voie communale n°50 (zone d'Auchan à Castres) a-t-il été supprimé ?*
- *Quels types de protections acoustiques sont envisagés ?*

**3b**

**LE BILAN DE LA CONCERTATION**  
**Synthèse par secteurs**



# Présentation des fuseaux Secteur 1



© IGN : Scan 25 - 2007 reproduction interdite

### Légende

Aire d'étude

Zone d'échange

Fuseau proposé

Limite communale

### Urbanisation et équipements

Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme

Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme

Emplacement réservé

Bâti

### Bâti sensible aux bruits

Etablissement médico-social

Crèche Etablissement scolaire

Ligne électrique

### Milieu Physique

#### Réseau hydrographique

Cours d'eau principal

Cours d'eau secondaire

Plan d'eau

#### Zone inondable

Cruce fréquente

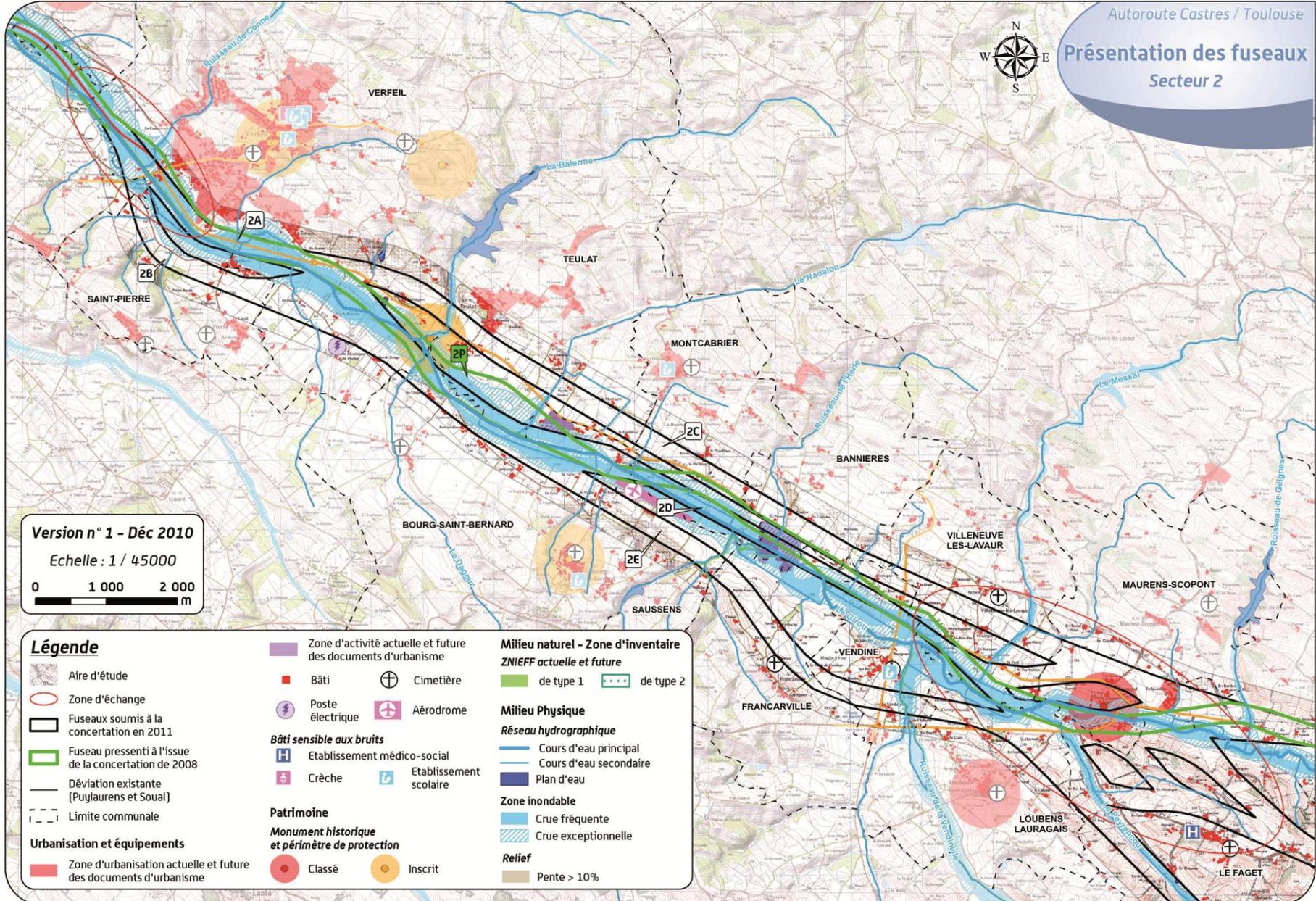
Cruce exceptionnelle

Version n° 1 - Déc 2010

Echelle : 1 / 25000

0 500 1 000 m

# Présentation des fuseaux Secteur 2



Version n° 1 - Déc 2010  
 Echelle : 1 / 45000  
 0 1 000 2 000 m

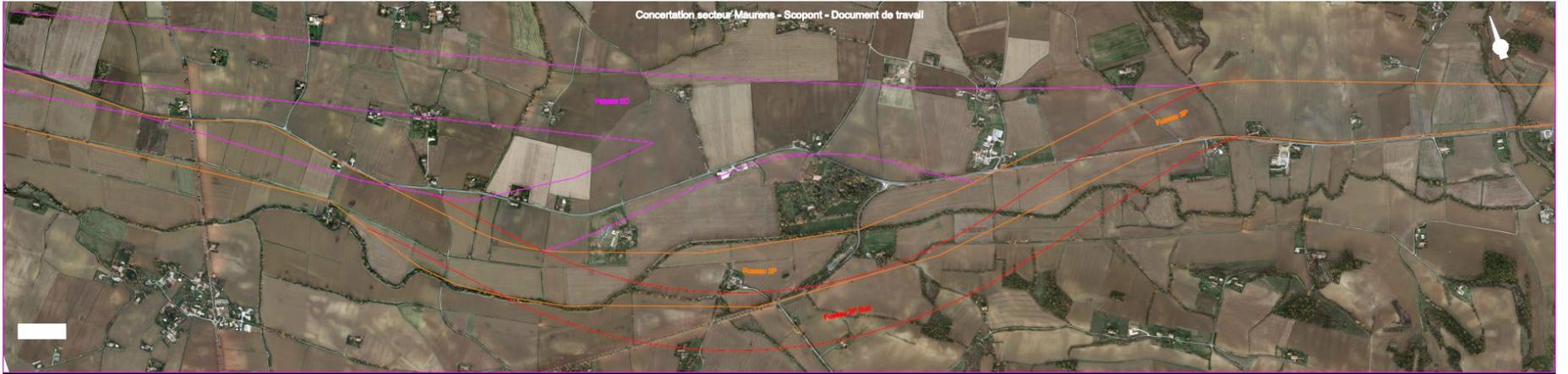
### Légende

- Aire d'étude
- Zone d'échange
- Fuseaux soumis à la concertation en 2011
- Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008
- Déviation existante (Puylaurens et Soual)
- Limite communale
- Urbanisation et équipements**
- Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme

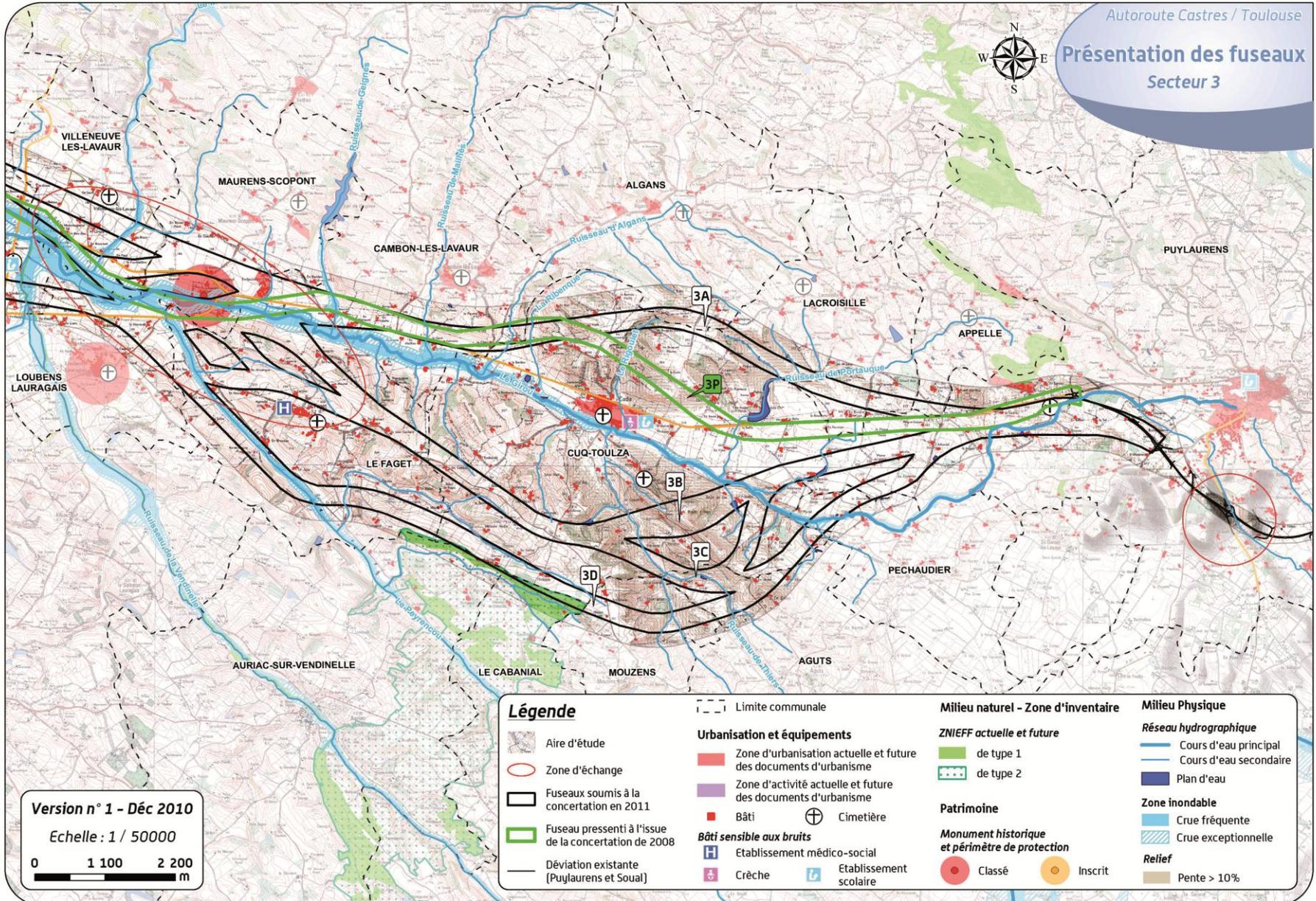
- Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme
- Bâti
- Poste électrique
- Aérodrome
- Bâti sensible aux bruits**
- Etablissement médico-social
- Crèche
- Etablissement scolaire
- Patrimoine**
- Monument historique et périmètre de protection**
- Classé
- Inscrit

- Milieu naturel - Zone d'inventaire ZNIEFF actuelle et future**
- de type 1
- de type 2
- Milieu Physique**
- Réseau hydrographique**
- Cours d'eau principal
- Cours d'eau secondaire
- Plan d'eau
- Zone inondable**
- Crue fréquente
- Crue exceptionnelle
- Relief**
- Pente > 10%

- Cimetière
- Aériodrome
- Etablissement médico-social
- Crèche
- Etablissement scolaire
- Classé
- Inscrit



# Présentation des fuseaux Secteur 3

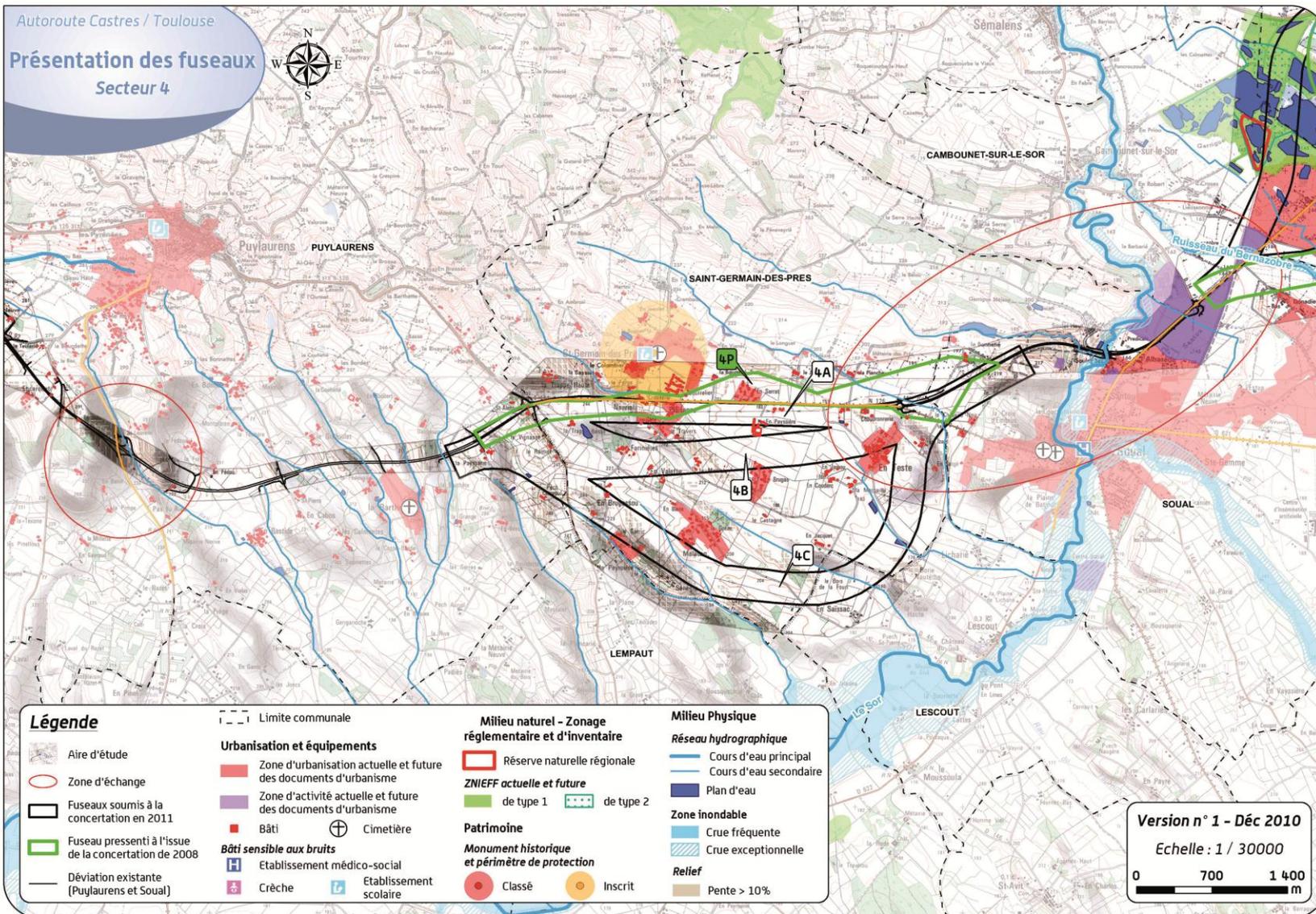


Version n° 1 - Déc 2010  
Echelle : 1 / 50000  
0 1 100 2 200 m

Légende		Milieu naturel - Zone d'inventaire	Milieu Physique
Aire d'étude	Limite communale	<b>ZNIEFF actuelle et future</b>	<b>Réseau hydrographique</b>
Zone d'échange	<b>Urbanisation et équipements</b>	de type 1	Cours d'eau principal
Fuseaux soumis à la concertation en 2011	Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme	de type 2	Cours d'eau secondaire
Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008	Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme	<b>Patrimoine</b>	Plan d'eau
Déviation existante (Puylaurens et Soual)	Bâti	<b>Monument historique et périmètre de protection</b>	<b>Zone inondable</b>
	Cimetière	Classé	Crue fréquente
	<b>Bâti sensible aux bruits</b>	Inscrit	Crue exceptionnelle
	Etablissement médico-social		<b>Relief</b>
	Crèche		Pente > 10%
	Etablissement scolaire		



# Présentation des fuseaux Secteur 4



### Légende

- Aire d'étude
- Zone d'échange
- Fuseaux soumis à la concertation en 2011
- Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008
- Déviation existante (Puy-laurens et Soual)

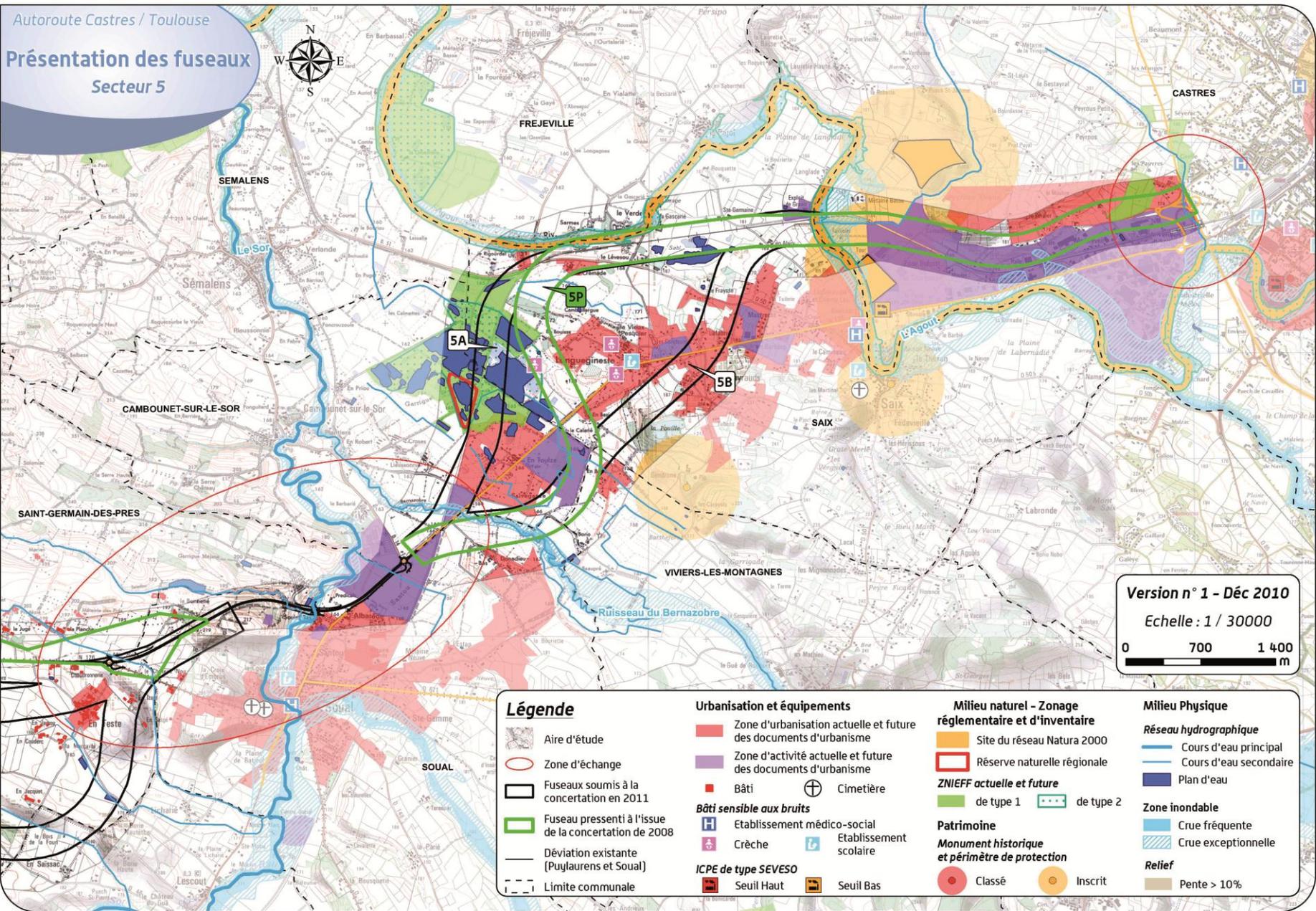
- Limite communale
- Urbanisation et équipements**
  - Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme
  - Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme
  - Bâti
  - Cimetière
  - Bâti sensible aux bruits**
    - Etablissement médico-social
    - Crèche
    - Etablissement scolaire

- Milieu naturel - Zonage réglementaire et d'inventaire**
  - Réserve naturelle régionale
  - ZNIEFF actuelle et future**
    - de type 1
    - de type 2
- Patrimoine**
  - Monument historique et périmètre de protection**
    - Classé
    - Inscrit

- Milieu Physique**
  - Réseau hydrographique**
    - Cours d'eau principal
    - Cours d'eau secondaire
    - Plan d'eau
  - Zone inondable**
    - Crue fréquente
    - Crue exceptionnelle
  - Relief**
    - Pente > 10%

Version n° 1 - Déc 2010  
Echelle : 1 / 30000  
0 700 1 400 m

# Présentation des fuseaux Secteur 5



Version n° 1 - Déc 2010  
 Echelle : 1 / 30000  
 0 700 1 400 m

Légende	Urbanisation et équipements	Milieu naturel - Zonage réglementaire et d'inventaire	Milieu Physique
Aire d'étude	Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme	Site du réseau Natura 2000	<b>Réseau hydrographique</b>
Zone d'échange	Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme	Réserve naturelle régionale	Cours d'eau principal
Fuseaux soumis à la concertation en 2011	Bâti	<b>ZNIEFF actuelle et future</b>	Cours d'eau secondaire
Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008	Cimetière	de type 1	Plan d'eau
Déviation existante (Puy-laurens et Soual)	Etablissement médico-social	de type 2	<b>Zone inondable</b>
Limite communale	Crèche	<b>Patrimoine</b>	Crue fréquente
	Etablissement scolaire	<b>Monument historique et périmètre de protection</b>	Crue exceptionnelle
	<b>ICPE de type SEVESO</b>	Classé	<b>Relief</b>
	Seuil Haut	Inscrit	Pente > 10%
	Seuil Bas		

4

**Prochaines étapes**



# Les prochaines étapes

- **Comité de pilotage pour proposer un fuseau d'étude à la validation du préfet**
- **Décision du préfet de région sur le choix du fuseau d'étude**
- **Lancement des groupes de travail et des ateliers du développement durable**

# Groupe de travail « Environnement »

- **Objectifs**

- Prendre en compte l'ensemble des expertises et connaissances
- Partager la méthode et les résultats des études écologiques et hydrauliques, notamment en vue du volet environnemental de l'étude d'impact
- Echanger sur les enjeux et les moyens d'y répondre

- **Composition**

- État
- Collectivités :
  - Conseil régional de Midi-Pyrénées,
  - Conseils généraux du Tarn et de la Haute-Garonne,
  - Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet
- Etablissements publics et chambres consulaires:
  - Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA),
  - Office national pour la chasse et la faune sauvage (ONCSF),
  - Chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées
  - Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- Autres organismes et associations :
  - Conseil régional des Espaces Naturels (CREN)
  - Office pour la protection des insectes et de leur environnement (OPIE)
  - Ligue pour la protection des oiseaux (LPO),
  - France Nature Environnement Midi-Pyrénées (FNE)
  - Nature Midi-Pyrénées
  - Fédération des chasseurs Midi-Pyrénées
  - Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique (31 et 81),

1<sup>ère</sup> réunion : juin

# Groupe de travail « Aménagement du territoire et agriculture »

## • Objectifs

- Partager la connaissance des territoires concernés par le projet et de leur dynamique
- Echanger sur les enjeux du développement durable des territoires, en particulier la maîtrise de l'urbanisation et les enjeux agricoles en lien avec le projet
- Alimenter les réflexions sur la prise en compte du projet par les acteurs du territoire

## • Composition

- État
- Collectivités
  - SCOT du Vaurais, SCOT du Pays d'Autan, SCOT Nord Toulousain, SCOT du Pays du Lauragais, SCOT Central de l'agglomération toulousaine
  - Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet,
  - Communauté de communes Pays de Cocagne,
  - Conseil régional Midi-Pyrénées
  - Conseils généraux du Tarn et de la Haute-Garonne
- Chambres consulaires du Tarn et de la Haute-Garonne
  - Chambres d'agriculture
  - Chambres de commerce et d'industrie
- Autres organismes
  - Agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées (ARPE)
  - Conseils en architecture, urbanisme et environnement du Tarn et de la Haute-Garonne (CAUE),
  - Union protection nature environnement du Tarn (UPNET)
  - France Nature Environnement (FNE)

# Atelier du développement durable

- **Objectifs**

- décliner les défis développement durable à relever par l'autoroute
- montrer en quoi et comment le projet contribue au développement durable des territoires concernés

- **Composition**

- Ensemble des acteurs du territoires

- **Réunion en décembre**

- Préparée par le groupe de travail « Aménagement du territoire et agriculture »

# Le calendrier prévisionnel

